



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 6



- Conseil Municipal
- Information
- Rétrospective

SOMMAIRE

Conseil Municipal	pages 3 - 6
Informations	pages 7 - 8
Rétrospective	pages 9 - 13
Ecole	pages 13 - 16

LE MOT DU MAIRE

A l'heure des vœux, tournons-nous vers l'année qui vient de s'achever, et qui nous a apporté un sombre bilan, pertes d'emplois, montée des dangers extérieurs, aggravation de la situation générale.

Espérons que 2014 sera l'année du renouveau.

Deux échéances électorales se présentent à nous : élections municipales et européennes.

Souhaitons que les électeurs feront la part des choses dans le secret de l'isoloir et que ces élections se dérouleront dans le plus grand respect de chacun.

Le Maire, les Adjoints et les membres du conseil municipal vous présentent ainsi qu'à vos proches pour 2014 leurs vœux les plus chaleureux de bonne santé, de bonheur, d'épanouissement dans votre vie personnelle et réussite dans votre vie professionnelle.

Gérard Haven

PRINCIPALES DECISIONS

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

Séance du 21 février 2013

- dans le cadre de l'utilisation de la salle communale, l'achat d'une auto laveuse pour l'entretien du foyer par l'agent technique communal et fixe un budget maximum de 4000 € TTC pour cet achat.
- à l'unanimité, le report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, suite à l'avis du conseil d'école et face au manque de moyens et de personnel d'encadrement
- à l'unanimité, d'adopter le programme de coupe de bois de chauffage dans la parcelle n°5 pour 158 stères, d'accepter le devis d'un montant H.T. de 442.40 € proposé par l'ONF, de fixer le prix du stère à 10 € et de donner la priorité aux habitants de la commune.
- à l'unanimité d'accepter le devis d'un montant H.T. de 496.05 € pour les travaux d'exploitation 2013 en A.T.D.O. (Assistant Technique à Donneur d'Ordre) proposé par l'ONF.

Séance du 3 avril 2013

- à 11 voix pour et une abstention (11 votes exprimés et 2 absents), d'approuver le compte administratif M14-2012 du budget principal présenté par M. CLEMENT Antoine, dont le résultat est :

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	365 347,54	218 687,95
Investissement	240 985,50	392 070,36

- à 11 voix pour et une abstention, d'approuver le compte de gestion M14-2012 du budget principal établi par le Receveur Municipal, dont l'excédent de clôture au 31/12/2012 est de 480 428.51 €.

- décide à 6 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention une augmentation linéaire de 1% des taux en 2013.

Taxe d'habitation : 15.30 %

Taxe foncière bâti : 11.14 %

Taxe foncière non bâti : 33.69 %

Cotisation Foncière des Entreprises : 15.90 %

- à l'unanimité de verser une subvention de 69 € au conseil de fabrique de HELLIMER pour les sonneries civiles 2013.
- à l'unanimité, de verser à l'Amicale des Sapeurs-pompiers une subvention de 591.50 € en remboursement des frais d'assurance et d'abonnement à l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de Moselle
- à l'unanimité, de maintenir la subvention A.S.H. 2013 à 1100 €.
- à l'unanimité, d'accorder une subvention de 153 € à l'U.S.E.P. Secteur Saint-Avold Est pour participation aux frais de transport pour les rencontres sportives dans le cadre de l'U.S.E.P.
- à l'unanimité, de verser une subvention de 30 € à l'association protection civile du canton de Grostenquin

Séance du 12 avril 2013

- à l'unanimité d'approuver l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012 comme suit :

Excédent d'exploitation constaté	244 885.88 €
Excédent d'investissement 001	235 542.63 €
Exécution du virement à la section d'investissement 1068	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté 002	244 885.88 €
Restes à réaliser dépenses	270 608.00 €
Restes à réaliser recettes	74 218.00 €

- à l'unanimité, d'approuver le budget primitif M14-2013 du budget principal dont la balance s'établit comme suit :

CONSEIL MUNICIPAL

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	596 814	596 814
Investissement	629 262	629 262

Séance du 17 mai 2013

- d'approuver à 12 voix pour et 1 abstention le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire suivant :

Poste d'adjoint administratif de 1ère classe exerçant les fonctions de secrétaire de mairie : 1 agent éligible pour 1 poste ouvert en 2013

- de charger le Maire d'organiser les sélections professionnelles au sein de la collectivité.

- d'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures utiles à sa mise en œuvre et à signer la convention pour la participation du Centre de Gestion de la Moselle aux commissions de sélection professionnelle (désignation de la personnalité qualifiée par le Centre de Gestion).

- à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet (durée hebdomadaire 10/35ème) pour l'entretien technique des biens communaux à compter du 15 juin 2013.

Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique de 2ème classe sur la base d'un espace indiciaire de référence compris entre le 1er et le 5ème échelon en fonction de la candidature retenue

- à 13 voix pour et 1 abstention de reporter à un conseil municipal ultérieur sa décision concernant la demande d'éclairage public route de Leyviller formulée par Mlle BOUR Laure et de faire un diagnostic de l'éclairage public de l'ensemble de la commune à l'automne.

- à l'unanimité, demande à bénéficier de l'Assis-

tance Technique fournie par l'Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) et autorise le Maire :

- à finaliser le contenu, les modalités de mise en œuvre, le coût, et les responsabilités respectives qui découlent du projet de convention,

- à signer la convention,

- à prendre toutes décisions concernant le règlement de la présente mission dans la limite des crédits inscrits au budget.

- décide à l'unanimité

- d'approuver l'initiative du Conseil Général de la Moselle de créer en Moselle en 2013 une Agence Technique Départementale intitulée « MOSELLE AGENCE TECHNIQUE »

- d'approuver le projet de statuts voté par le Conseil Général le 07/02/2013

- de mandater M. Gérard HAVEN, maire, pour représenter la commune de HELLMER avec voix délibérative, à l'Assemblée Générale Extraordinaire constitutive de « MOSELLE AGENCE TECHNIQUE » puis aux Assemblées Générales de « MOSELLE AGENCE TECHNIQUE » selon les conditions de mandats fixées par l'article 5 du projet de statuts.

- décide de retenir un nombre de sièges total pour l'effectif du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre Mosellan égal à 53 et de fixer leur répartition entre les communes membres en fonction de la population pour les communes n'ayant qu'un délégué à 13 voix pour et 1 voix contre.

- considérant que l'implantation d'une future construction « rue de l'Ecole » nécessite des travaux de construction ou d'aménagement de voie, de réseau eau potable + réseau d'assainissement dont le coût total estimé s'élève à 48 903 € H.T. ;

- le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager la réalisation de ces travaux, fixe à 33 692 € H.T. la part du coût des travaux mise à la charge des propriétaires fonciers, et fixe la part restante à la charge de la commune à 15 211 € H.T.

- Le montant de la participation pour voie et réseaux (P.V.R), due par mètre carré de terrain nouvellement desservi sera de 10.60 € H.T. / m². Ce montant sera actualisé en fonction de l'indice du BTP lors de la délivrance des autorisations d'urba-

nisme.

Séance du 28 octobre 2013

- à 13 voix pour et 1 abstention, la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet (soit 24/35ème) pour assurer le secrétariat de mairie à compter du 1er décembre 2013. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint administratif de 1ère classe, sur la base du 4ème échelon.

- à l'unanimité de préciser que le niveau de vote du budget 2013 a été réalisé au chapitre pour la section d'investissement, les différentes opérations ayant étant données à titre d'information.

- à 13 voix pour et une abstention, d'effectuer un virement de crédit pour les frais d'études « presbytère » et « bâtiments communaux »

du chapitre 020 « dépenses imprévues » : - 16 630 € au chapitre 2031 « frais d'études » : + 16 630 €

- à l'unanimité et suite à la non réalisation des travaux de raccordement prévus en passage souterrain, route de Leyviller, de réduire la part du coût des travaux à la charge du propriétaire foncier fixée initialement de 3261.50 € TTC à 1674.43 € TTC. La part restant à la charge de la commune étant également réduite de 1501.95 € TTC à 771.10 € TTC.

- à 13 voix pour et 1 voix contre de présenter les 2 projets suivants dans le cadre du PACTE II - AMENAGEMENT 2012-2014 au Conseil Général de la Moselle :

Projet 1 : Extension des réseaux unitaires - rue de l'école – Kirchweg et rue du Rodeck du n° 25A au n°27

Montant estimé des travaux : 94 685 € H.T.

Affectation dotation garantie : 48 529 € H.T. (51.25%)

Abondement cantonal : 11 502 € H.T. (12.15%)

Autofinancement : 34 654 € H.T. (36,60%)

Projet 2 : Rénovation de bâtiments communaux (hangar 8, rue Nationale – salle socio-culturelle 41, rue d'Insming – école primaire 8, rue de l'Ecole)

Montant estimé des travaux : 40 217 € H.T.

Affectation dotation garantie : 28 151 € H.T. (70%)

Autofinancement : 12 066 € H.T. (30%)

- autorise Monsieur le Maire à faire acte de candidature pour adhérer au Pacte II – Contrat Aménagement,

- charge Monsieur le Maire d'adresser avant le 31 octobre 2013, sur demande du Conseil Général, aux services départementaux, les dossiers complets de demandes de subvention,

- donne délégation à Monsieur le Maire pour signer la convention PACTE II – Contrat aménagement avec le Conseil Général de la Moselle,

- sollicite auprès du Conseil Général de la Moselle pour le programme de travaux 2013/2014 présenté ci-avant une subvention dans le cadre du PACTE II - contrat aménagement.

Cette subvention mobilisera la totalité de la dotation garantie avec demande d'abondement cantonal.

- à l'unanimité, autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de la Moselle au titre des amendes de police pour l'amélioration des conditions de circulation rue de l'école (reprise de la signalisation verticale et horizontale) et approuve le plan de financement suivant :

Montant du devis : 1654.05 € H.T (Marquage de bande du Saulnois)

Subvention : 496.00 € H.T. (30%)

Autofinancement : 1158.05 € H.T. (70%)

- à l'unanimité d'approuver les nouveaux statuts du Syndicat forestier intercommunal de St-Jean-Rohrbach présenté aux délégués communaux lors de la réunion ordinaire du Syndicat forestier du 25 octobre 2013.

Séance du 9 décembre 2013

- dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, de valider l'avis du Conseil d'Ecole émis suite à la consultation de l'ensemble des parents d'élèves et de transmettre la proposition horaire à l'I.E.N. de SARREBOURG NORD et au Directeur Académique de la Moselle.

Les nouveaux horaires de classe retenus pour la rentrée 2014/2015 sont :

08h15 – 11h30 / 13h15-15h15 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

08h15 – 11h15 (mercredi)

Décision prise à 9 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention

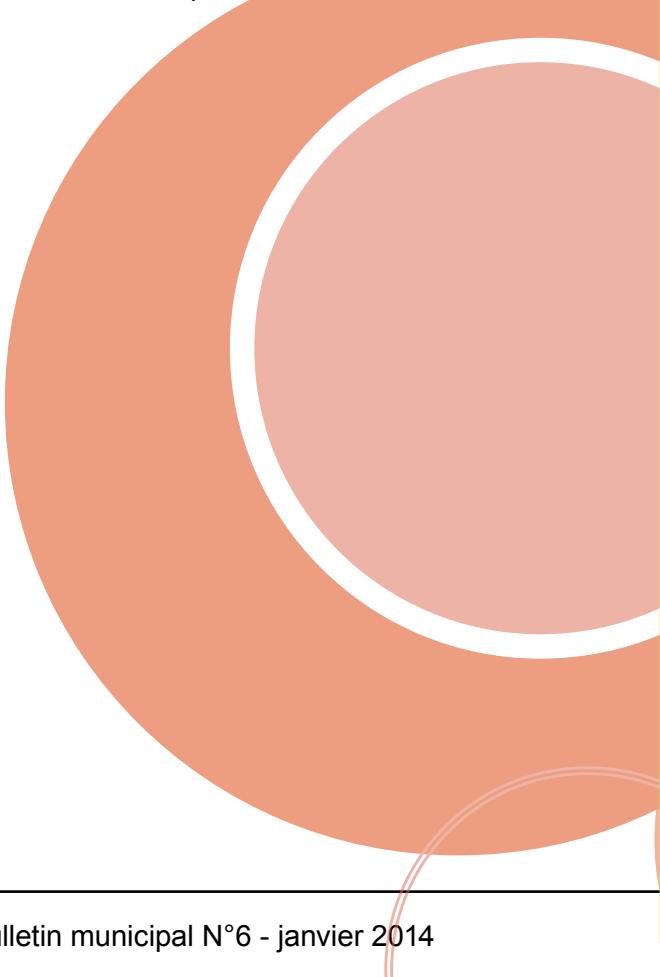
CONSEIL MUNICIPAL

- à 11 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, d'émettre un avis défavorable sur le projet de découpage cantonal concernant la modification des limites des cantons du département (issu de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux) - tel qu'il a été transmis par le Préfet de la Moselle.

Elections municipales les 23 et 30 mars 2014 (durée du mandat : 6 ans, les dernières élections remontent à 2008)



Elections européennes le 25 mai 2014
(durée du mandat 5 ans, les dernières élections remontent à 2009)



ETAT-CIVIL



Les naissances

Kylian LAUER 9, rue Nationale né le 9 mars 2013
Raphaël SCHMITT 13, rue du Rodeck né le 27 juin 2013
Camille AUBERTIN QUIEPPE 34, rue Nationale née le 19 juillet 2013
Adèle KOLLA 11, rue d'Oberten né le 9 septembre 2013



Les mariages

Frédéric DE SOUSA MARTINS et *Sabrina PONTES* le 24 août 2013



Les décès

M. Bernard HAVEN le 20 février 2013 à SARREBOURG (76 ans)
M. Jean ISENBART le 12 mai 2013 à HELLIMER (82 ans)
Mme GROSSE Maria née ALEO, le 12 septembre 2013 à SAINT-AVOLD (61 ans)
Mme FLORENTIN Amira née CLOSSET, le 15 novembre 2013 à PUTTELANGE-AUX-LACS (91 ans)
M. Gérard MIELCAREK le 28 novembre 2013 à SARREGUE-MINES (72 ans)

La doyenne est *Mme BRENEUR Anne née FERAL* (93 ans)
Le doyen est *M. ZEINER Charles* (88 ans)

Résultat du recensement de 2013 :

571 personnes ont été recensées en 2013 (décompte vérifié par l'INSEE)

Avec 227 adresses d'habitations, ce sont 249 logements qui ont été enquêtés. On dénombre 14 habitations d'adresse collective.

La population « légale » prise en compte au 1er janvier 2014 est de 620 habitants.



Suite au remplacement du mobilier scolaire dans les deux salles de classe de l'école primaire, la commune a décidé de mettre en vente les tables et chaises au profit de la coopérative scolaire.



**Le lot est vendu à 15 € (1 table + 1 chaise)
ou 5€ la chaise seule.**

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec M. Laurent LA-GRANGE, directeur de l'école primaire ou avec la mairie aux heures d'ouverture le lundi de 18 h à 20 heures et le jeudi de 09 h à 12 heures

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2014

Date	Manifestation	Organisée par
Dimanche 23 février	Repas des Anciens	Commune
Vendredi 13 juin	Fête de fin d'année	Ecoles
Samedi / Dimanche 5 et 6 juillet	Fête d'été	A.S.H.
Dimanche 27 juillet	Randonnée	Club V.T.T.
Dimanche 5 octobre	Repas paroissial	Conseil de fabrique
Octobre 2014	Bourse aux jouets	Club de gym
Vendredi 5 décembre	Téléthon	Club de gym
Dimanche 7 décembre	St Nicolas	Ecoles



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

10 + 5



■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

CLUB DE GYM

Séances de gym tonique : jeudi à 20 heures animées en alternance par Marie-Jeanne PIECHOCKI et Murielle ENGEL

Séances de gym douce : vendredi à 09h30 animées par Marie-Jeanne PIECHOCKI

Projets 2014

Printemps : bourse puériculture et vêtements d'enfants

Octobre : bourse aux jouets

Soirée téléthon : vendredi 05 décembre à partir de 18 heures

Marche de nuit : jeudi 18 décembre (départ à 19h15)



Pratiquer le Yoga Derviche – nouveau à HELLMER



Marie-Rose BINKUS, membre de l'association Mouvements de la vie Joyeuse et monitrice de Yoga Derviche, prend en charge ces séances. Elle explique ce qu'est le Yoga Derviche.

« C'est un art du mouvement, inspiré de la science des mouvements, enseigné depuis des siècles. C'est une pratique psychocorporelle douce, qui a des effets bienfaisants sur les différents systèmes du corps, sur le fonctionnement des organes, sur l'état musculaire, la concentration, la mémoire, le sommeil, en fait sur tout l'équilibre physique et psychologique. Ses effets sont remarquables sur le stress.

Le Yoga Derviche permet ainsi aux pratiquants une meilleure adaptation à toutes les situations de la vie personnelle, relationnelle, sociale et professionnelle, grâce à la libération des conséquences du stress, et en particulier de l'anxiété et de toutes les formes de dépression.

Le Yoga Derviche, de son premier nom "Euphonie Gestuelle du Samadeva", se réfère aux sagesse anciennes qui intégraient le corps, le cœur, l'intelligence et l'esprit. L' "Euphonie Gestuelle" est l'harmonie du son et du geste, car les mouvements se pratiquent sur des musiques spécialement conçues à cet effet.

L'élément fondamental de la pratique est l'attention : à ses gestes, à ses postures, à sa respiration ; attention aux émotions qui surviennent, aux pensées... La pratique des mouvements euphoniques est en effet l'occasion privilégiée de revenir à soi, d'entrer en soi dans un lieu de calme, où l'on n'est plus perturbé par ses sensations, ses émotions, ses pensées, et où l'on contacte sa propre vitalité, qui redonne joie et enthousiasme. »

Pour tous renseignements, contactez Mme BINKUS au 06.22.87.11.97 ou rendez-vous au foyer de Hellimer le jeudi à 18h15. La première séance de découverte est gratuite.



- M. l'Abbé Gérard KAISER

- les maires des villages voisins, les fidèles supporters et amis du club...

Après le vin d'honneur, les jeunes joueurs nous ont offert une belle prestation, suivie de celle des séniors dans un match AS HELLIMER-US HILSPRICH



03 août

Inauguration du terrain de football

Avant le démarrage de la nouvelle saison 2013/2014, le terrain de foot totalement rénové a été officiellement inauguré par l'ensemble des partenaires du projet invités à cette occasion.

Autour des nouvelles installations, on a ainsi pu réunir :

- M. François GROSDIDIER, Sénateur de Moselle
- Mme Angèle DUFFLO, Conseillère Régionale et 14ème vice-présidente du Conseil Régional de Lorraine déléguée aux Actions régionales relevant du Patrimoine de l'Institution et du bilinguisme
- M. Claude Bitte, Conseiller Général du canton de Grostenquin, vice-président du Conseil Général et Président de la communauté de communes du Centre Mosellan
- M. Alain PATTAR, Conseiller Général du Canton d'Albestroff et maire d'Insming
- M. Christophe SOLLNER, Président du District Mosellan de Football
- M. Michel GOTTE, Président du comité de direction
- M. Marc HAVEN, président de l'Association Sportive de HELLIMER (A.S.H.)
- M. Gérard HAVEN, Maire et les membres du conseil municipal de HELLIMER
- M. Michel FIX, Les anciens présidents du Club, présidents d'associations, commerçants et artisans de HELLIMER

puis d'un match amical entre vétérans de St-Jean Rohrbach et Leyviller.

Dans la soirée, l'ASH a proposé buvette et restauration à ses fidèles supporters et amis.



10 août : Fête des Labours

Les jeunes agriculteurs d'Albestroff ont organisé l'élection de « Miss et Mister labours 2013 » en présence de Bertrand, ancien candidat de l'émission « l'amour est dans le pré » venu spécialement de sa terre natale du Rhône pour présider à cette élection. Après la désignation des vainqueurs Julie LAURENT de Château-Voué et de Dimitri PIERRON de Vého (54), l'animation s'est terminée dans l'ambiance des soirées de Jeunes Agriculteurs, aux abords du terrain de football avec la participation des DJ Jordan et DJ Exes. Cette soirée originale a connu un très beau succès avec plus de 1100 entrées.

Dimanche 11 août à l'issue du concours de labours, les jeunes agriculteurs ont désigné les meilleurs participants pour représenter le canton d'Albestroff au concours départemental de labours 2013. Là encore, plus de 400 visiteurs se sont déplacés à HELLIMER pour suivre le programme des épreuves de « labours en planche et de labours à plat » ainsi que les autres animations proposées



BRIOCHE DE L'AMITIE

La vente des brioches de l'amitié réalisée par les membres de l'ASH a permis de récolter la somme de 253 € remise à l'A.F.A.E.I. de Saint-Avold



BOURSE AUX JOUETS

Pour cette première année, la bourse aux jouets du 27 octobre organisée par le club de gym était très bien achalandée. Après un sondage auprès des « vendeurs » et des « acheteurs », tout le monde a fait de bonnes affaires.

Rendez-vous pris en octobre 2014

11 NOVEMBRE 2013



Armistice - 95e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale
C'est sous un ciel gris d'automne que les habitants de Hellimer ont commémoré, lundi matin, l'armistice du 11 novembre 1918, devant le monument aux Morts. Aux côtés des autorités et représentants du monde des anciens combattants, avaient pris place Jean-Pierre Laurent, colonel de réserve du 1er régiment d'infanterie de Sarrebourg, les représentants du petit ouvrage du Kerfent et des casemates du Huberbusch en tenue d'époque, les sapeurs-pompiers et les écoliers. De nombreux habitants avaient également fait le déplacement.

Gérard Haven, maire, accompagné de Guy Reichert, ont dirigé cette cérémonie. Après le lever des couleurs, M. Haven a lu le message de M. Kader Arif, Ministre délégué aux Anciens Combattants. Faisant suite au dépôt de gerbes par M. le Maire et les JSP ; Francis Lopez, de l'amicale des anciens des troupes de



marine et légion étrangère de St Avold, a été décoré de la médaille et du diplôme d'honneur de porte-drapeau. Les enfants de l'école ont chanté l'hymne national. Ensuite, c'est un élève de CM2, Théo Barna, qui a lu un poème « Le soldat méconnu ». Enfin, les invités et les habitants du village se sont regroupés au foyer pour le verre de l'amitié.

Les sapeurs pompiers d'Hellimer ont réalisé en 2013 plus de 30 interventions dont plus de 80% pour du secours à personnes.

Sur le feu de la Ferme Koenig, les soldats du feu ont bataillé plus de 24 heures pour venir à bout du sinistre.

Comme dans beaucoup de villages, les sapeurs pompiers volontaires sont de moins en moins nombreux, alors si vous désirez rejoindre la famille des soldats du feu, vous pouvez nous contacter au 06 74 18 04 51 ou au 03 87 01 89 30, l'Adjudant Chef Haven Barbara se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions.

Il en va de même si vous avez 12 ans avant le 1er septembre 2014 et que vous souhaitez devenir "jeune sapeur pompier", contactez la Chef de Centre (voir numéro ci-dessus). Les cours se déroulent le samedi matin de 8h30 à 11h30.



Je tiens par la présente à remercier tous mes collègues sapeurs pompiers de Hellimer pour leur disponibilité sans faille et également mes trois jeunes sapeurs pompiers qui vont bientôt (en 2015) rejoindre les pompiers actifs.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année!!!

*La Chef de Centre
A/C HAVEN Barbara*

TELETHON

Franc succès pour le téléthon

Grâce aux nombreuses animations proposées : danse country, tournée de chants de la chorale Melody, lâcher de lanternes chinoises en soirée...l'affluence était en hausse cette année avec plus de 170 personnes.

Le club de gym de HELLIMER, organisateur de cette soirée depuis onze ans a ainsi pu verser 1766.55 € à l'AFM (+ 200 € par rapport à l'année 2012).

**Merci pour votre générosité
et votre participation à tous**



ECOLES

LES ECOLIERS EN CLASSE DE NEIGE



Du 28 janvier au 1er février, les 32 élèves de l'école de Hellimer sont partis en classe de neige. Logés au centre des Jonquilles à Xonrupt-Longemer, les élèves, du CP jusqu'au CM2, ont dévalé les pentes de la station de La Bresse. Encadrés par des moniteurs de l'école de ski, les enfants étaient sous bonne surveillance et ceux qui débutaient ou presque ont réussi de très belles descentes. Même si le soleil n'était pas au rendez-vous tous les jours, la neige était excellente. Et, en plus du travail effectué pendant les heures de classe et du plaisir de faire du ski, tous les enfants sont revenus avec un diplôme,

récompense des progrès effectués tout au long de la se-

maine. Mais la plus belle des récompenses, c'est cette belle complicité et cette amitié qui sont nées entre les enfants. Leur plus grand désir est de pouvoir, à nouveau, repartir pour une nouvelle classe de neige.



CARNAVAL HAUT EN COULEUR



Tout le petit monde de l'école élémentaire a fêté Carnaval comme il se doit, dans un florilège de déguisements colorés où se croisaient petites princesses, monstres effrayants, flibustiers et policiers. Les écoliers ont passé tout l'après-midi dans leurs classes, avec leurs superbes déguisements. Au programme, activités d'arts visuels sur le thème de Carnaval puis à 15h00, tout le monde s'est retrouvé autour de beignets et de crêpes préparés par les parents!

DES ECOLIERS ACTEURS DU PRIX LITTERAIRE DES PEP57

Pour la 10ème année consécutive un jury composé d'enfants s'est réuni pour élire le grand gagnant du Prix Littéraire "PEP Solidarité" 2013 à St Mihiel. Chaque année les PEP (Pupilles de l'enseignement public) organisent cet événement dans un département lorrain différent.

Ce sont 55 enfants de 22 classes venues de toute la Lorraine qui ont débattu et soutenu 2 heures durant et dans le plus grand secret l'ouvrage plébiscité par leur classe respective.

Ces enfants présents à la réunion du jury ont été choisis au préalable par leurs camarades dans leur classe respective pour venir les représenter ainsi que leur établissement. Julia et Valentin ont donc représenté leur classe de l'école de Hellimer.

A l'issue de cette réflexion "L'Horizon Bleu" de Dorothée PIATEK a été proclamé solennellement vainqueur du 10ème Prix Littéraire.

A travers l'histoire et la correspondance de Pierre et d'Elisabeth, personnages principaux du livre, l'auteure dépeint la Grande Guerre avec simplicité et émotion.

Pour en arriver à ce résultat, c'est au total environ 1200 élèves qui ont été amenés à lire sur plusieurs mois et à choisir parmi les 7 ouvrages en compétition selon des données critiques et étayées.



L'objectif de ce prix est d'être un support pédagogique et éducatif pour les enseignants. Il s'inscrit dans le projet de prévention de l'illettrisme. Il doit aider à amener les jeunes à la lecture et à l'échange que permet celle-ci. Il s'agit aussi de permettre aux enseignants de bénéficier de supports d'éducation civique et de formation du citoyen à travers les thèmes choisis.

Il s'agit là d'un véritable travail en amont orchestré par le corps enseignant d'appropriation et d'approfondissement des ouvrages. D'argumentation et d'éducation à la citoyenneté à la délibération finale.

La prochaine étape sera, donc, la remise officielle du prix à Metz courant juin 2013.

USEP

Jeux de balles pour 153 écoliers

Le jeudi 18 avril, l'école élémentaire de Hellimer a accueilli pour la première fois une rencontre USEP de jeux de balles où les 150 élèves de CP, CE1 (ainsi que quelques GS et CE2) des écoles de Altviller, Frémestroff, Hellimer, Lachambre, Laning, Lelling, Leyviller, Lixing-les-St Avold et Vahl-Ebersing se sont retrouvés. Cette manifestation s'est déroulée sur le City-stade de la commune et dans la cour de l'école. Tous les élèves ont pu participer aux quatre ateliers tenus tout au long de la matinée par les enseignants. Tous furent mélangés dans les équipes, l'occasion pour eux de rencontrer les autres, en respectant les règles du jeu. Au programme jeu de passes, relais dribble, bowling et jeu de visée, les enfants s'en sont donné à cœur joie.

Remise d'un diplôme de participation et un goûter servi par les parents d'élèves et c'est déjà l'heure de rentrer à l'école.

**FIN D'ANNEE SCOLAIRE****Une fête d'école réussie**

La fête des écoles maternelle et élémentaire de Hellimer a tenu ses promesses. La présence des parents et l'ensoleillement ont rehaussé cette fin d'après-midi festive.

Dès 17h30, vendredi, le spectacle s'est ouvert par les enfants de la maternelle sur la danse chorégraphique de la ronde des couleurs. Les enfants, très impliqués dans cette démarche, ont évolué sur des musiques appropriées, le tout dans des costumes colorés.

Les élèves du cycle 3 ont alors interprété leur propre conte rédigé en classe, laissant le temps aux parents d'immortaliser l'instant présent. Ce fut une prestation très appréciée.

En troisième partie, les élèves du cycle 2 ont eux aussi apporté leur contribution dans un conte musical chanté reprenant l'histoire des trois petits cochons, un moment d'enthousiasme partagé par l'assistance. Les élèves de maternelle ont clos le spectacle par un chant sous les applaudissements du public.

La soirée s'est poursuivie autour des stands de la kermesse avec la pêche à la ligne, le chamboule-tout et le jeu de la bi-pétanque. Les adultes ont pu participer à la tombola pour gagner de nombreux lots offerts par les commerçants locaux. Ensuite tout le monde s'est retrouvé autour d'un bon repas.

Les élèves de CM2 à l'honneur

Pour leur dernier jour de classe à l'école élémentaire, les CM2 ont été mis à l'honneur. La municipalité, représentée par M. Antoine Clément, premier adjoint, a offert à chaque CM2 un livre de révision en français et une clé USB. De quoi partir sur de bonnes bases pour la 6ème! Les autres élèves de l'école, les parents d'élèves présents et les enseignants ont alors souhaité bon vent à cette génération d'élèves qui quitte l'école primaire.



ECOLES



GENDARMES A L'ECOLE !

L'école élémentaire a accueilli l'adjudant-chef Yvon Thieriot et le gendarme Stéphane Megel du PSIG de Forbach. Ces deux réservistes interviennent dans les écoles pour informer et sensibiliser les enfants à la sécurité routière.



Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont participé à cette formation avec un programme chargé.

Dans la classe, la matinée a débuté par une partie théorique concernant le code de la route et la sécurité du cycliste. Que l'on soit en roller, skate-board, ou vélo, voire patinette et jusqu'aux équipements de protection, tout fut abordé. L'accent était mis sur la sécurité : « La sonnette est obligatoire mais s'avère moins utile qu'un casque. Même si son port n'est pas une obligation, il faut absolument vous protéger », souligne un gendarme.

Après la récréation, les enfants sont passés à la pratique. Casqués et à vélo, le ludique a pris sa place par des parcours techniques de maniabilité. La plupart des élèves étaient fiers de leurs performances. Tous sont repartis avec leur permis vélo.

LA RENTREE !

Le moment tant rêvé (ou craint ?) est enfin arrivé ! Le retour à l'école est maintenant chose du passé pour les 32 élèves de l'école élémentaire de Hellimer. Mme Carpenter accueille cette année 14 élèves dans sa classe de CM1/CM2 (9 CM1 et 5 CM2). M. Lagrange, directeur de l'école, prend en charge 5 élèves au CP, 5 élèves au CE1 et 8 élèves au CE2. Et c'est parti pour une année de travail !



NETTOYONS LE VILLAGE !

Munis de gants, de gilets fluorescents et de sacs de tri multiflux fournis par une enseigne de la grande distribution, les élèves de l'école élémentaire sont partis traquer les déchets dans la cour de l'école et dans tout le village. Pas toujours évident de savoir si les déchets sont recyclables ou non.



Après une heure trente de collecte, plus de 15 sacs de déchets ont été ramassés.

Les enseignants remercient la mairie et les parents d'élèves pour leur participation active.

Partout dans le village, les groupes d'enfants ont été félicités pour leur action par les habitants et les automobilistes.

Un grand merci aux enfants si attentifs au devenir de leur village !

ST NICOLAS

Invité par la commune et les écoles, St Nicolas est venu à pied, sans son âne resté dans une pâture toute proche afin de se reposer un peu. Naturellement Père Fouettard n'a pas hésité à suivre l'Evêque de Myre de très près, flanquant un coup de baguette par ici, faisant la grosse voix par-là ! Les deux compères ont assisté à la représentation de chants traditionnels de Noël par les enfants des écoles de Hellimer. Puis St Nicolas a procédé à la traditionnelle distribution de friandises et de livres aux enfants sages de la commune.

